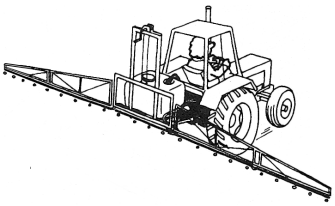
LIBERTÉ ET PATRIE

Technique Agricole Vaud



Pour répondre aux exigences PER, les pulvérisateurs de grandes cultures doivent être contrôlés **tous les 3 ans.** Technique Agricole est mandatée par le canton de Vaud pour effectuer ces contrôles. Certains ateliers mécaniques sont également agréés.

☞ Afin d'organiser et de planifier au mieux les contrôles Technique Agricole de la saison 2027, vous voudrez bien remplir ce formulaire si votre pulvérisateur a été contrôlé pour la dernière fois en **2024**.

ATTENTION !!!

- Le délai pour nous retourner ce formulaire est fixé au **1er décembre 2026**.

Je dois faire contrôler mon pulvérisateur en **2027** et désire le présenter à :

Lieu de contrôle		**Choix prioritaire** *Ne cochez qu'une case de cette colonne*	**Choix secondaire** *Ne cochez qu'une case de cette colonne*
Aigle	Chez M. J.-L. Mayor		
Daillens	Hangar communautaire		
Région Nyon	Borex		
St-Oyens	Chez M. J.-D. Haldi		
Pampigny	Hangar communautaire		
Lavigny	Chez M. S. Rossier		
Corcelles/Payerne			
Palézieux-Village	Chez M. E.Ramseyer		
Moudon	Grange-Verney		
Champagne	Hangar de M. Forestier		
Chavornay	Chez MM. Egger		
Oppens	La Tuilière, chez M. Schärer		
Rovray			

☞ **Pour un autre lieu,** si vous avez au moins 8 inscriptions et un lieu adéquat, veuillez prendre contact avec Simon Bütikofer au 079 628 32 90 ou sur asetavdpulve@hotmail.com.

☞ Dans le cas où il n'y aurait pas assez d'inscriptions à votre lieu prioritaire, vous serez convoqués au lieu de remplacement.

Après nous avoir renvoyé ce formulaire, par courrier ou email, vous recevrez votre convocation entre fin février et mi-mars 2027, à l'endroit que vous aurez choisi. Vous recevrez toutes les instructions utiles lors de cet envoi.

Nom :		**Prénom :**
Adresse :		
NP :	**Lieu :**	
Tél. portable :		**Largeur de la rampe de traitement :**

Technique Agricole Vaud
Contrôles pulvés
P.A. Simon Bütikofer
Ferme de Valacrêt 2
1510 Moudon

☎ 079 628 32 90
asetavdpulve@hotmail.com